

OFFRE D'EMPLOI

La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée recrute un(e) :

Chargé de mission sobriété en eau, gestion des eaux pluviales et eau- assainissement (H/F)

- ▶ Par voie contractuelle
- ▶ Catégorie A, B

PRÉSENTATION

Au cœur de la Drôme, dans un environnement exceptionnel, la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée bénéficie d'une situation privilégiée, à proximité de grands axes de communication. Elle regroupe 29 communes et compte 31 699 habitants.

L'intercommunalité, c'est près de 45 ans d'actions au service du territoire. Depuis 2018, son siège est installé sur l'Écosite d'Eurre.

Afin d'assurer le travail d'accompagnement des communes sur la sobriété en eau, la gestion des eaux pluviales et l'appui des communes sur les sujets eau potable et assainissement, la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée souhaite renforcer ses ressources humaines et recrute un chargé de mission au sein de la direction environnement.

MISSIONS

Sous l'autorité de la Directrice Environnement, le chargé de mission sobriété en eau, gestion des eaux pluviales, eau-assainissement aura pour mission :

1 : Accompagner les projets de sobriété en eau au sein de la Communauté de communes et pour les compte des communes - Temps de travail estimé 50 %

- ▶ Accompagner l'autodiagnostic des communes en matière de consommation d'eau potable
- ▶ Travailler en lien étroit avec le SMRD, qui travaille en faveur de la sobriété à l'échelle du bassin de la Drôme, pour identifier et mettre en œuvre des actions visant à réduire les consommations d'eau potable sur le territoire de la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée (information des particuliers et des professionnels, distribution de kits hydro-économes, actions de sensibilisation dans

les écoles, organisation d'événements...)

- Identifier puis accompagner des actions de sobriété au sein des services de la CCVD. Il s'agira en particulier d'une étude et de travaux éventuels au niveau de la piscine intercommunale de Loriol-sur-Drôme, mais aussi de la mise en œuvre des actions identifiées suite à l'autodiagnostic de la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée en cours de finalisation. Toutes ces actions seront menées en lien étroit avec les services techniques de la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée

2 : Accompagner les communes dans la gestion de leurs eaux pluviales - Temps de travail estimé 30 %

- Etre en lien avec les communes de la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée pour les informer de façon proactive des opportunités d'amélioration de la gestion des eaux pluviales sur leurs territoires (désimperméabilisation, infiltration, valorisation...)
- Répondre aux demandes des communes et accompagner l'émergence de projets de gestion des eaux pluviales
- Soutenir les communes sur les aspects administratifs et techniques de leurs projets (élaboration de plans de financements, soutien aux demandes de financements, préparation de cahier des charges d'études, de maîtrise d'œuvre ou de matériels...)
- Accompagnement des communes pendant la mise en œuvre de leurs projets. Les projets concernés pourront par exemple concerner le stockage et la valorisation d'eaux pluviales collectées sur des bâtiments publics, le désimperméabilisation de cours d'écoles, la distribution de cuves de stockage des eaux pluviales aux particuliers, etc
- Identifier, analyser la faisabilité et mener des projets de gestion des eaux pluviales relatifs au patrimoine de la CCVD. Ont déjà été identifiés des opportunités de projets sur les cours de crèches de la CCVD ou les services techniques (récupération des eaux de toiture pour le nettoyage des bacs à déchets)

3 : Accompagner les communes dans la mise en œuvre de leur compétences eau potable assainissement (en fonction des besoins) - Temps de travail estimé 20%

- Accompagner l'élaboration des schémas directeurs d'alimentation en eau potable / assainissement
- Suivi de délégation de service public et appui à l'exploitation eau potable / assainissement
- Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la rénovation d'infrastructures eau potable / assainissement

Pour l'ensemble de ces missions, le chargé de mission gestion des eaux pluviales et

sobriété en eau travaillera en liaison avec l'agence de l'eau qui pourra financer ces projets via le contrat eau & climat, et avec le SMRD qui assure le secrétariat du CEC

PROFIL :

- ▶ Maîtrise technique et juridique dans les domaines de la sobriété en eau, l'eau pluviale, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement
- ▶ Maîtrise des aspects administratifs et juridiques liés aux projets
- ▶ Maîtrise des aspects financiers des projets
- ▶ Capacité avérée à piloter des projets de grande envergure et à travailler en transversalité (planification et suivi évaluation)
- ▶ Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités, des EPCI
- ▶ Capacité à communiquer avec les différents partenaires
- ▶ Sensibilité aux questions environnementales
- ▶ Bac+5 minimum dans les domaines de l'eau et/ou l'assainissement
- ▶ Bonne connaissance des entreprises et partenaires dans le domaine de l'eau et de l'assainissement
- ▶ Diplôme d'Ingénieur souhaité

COMPETENCES, TECHNICITE, APTITUDES ATTENDUES

- ▶ Capacité à travailler sous forme de projets
- ▶ Aptitudes relationnelles et au travail en équipe
- ▶ Capacités d'analyse, précision, rigueur
- ▶ Capacités d'anticipation et esprit d'initiative
- ▶ Management RH et de projet
- ▶ Diplomatie
- ▶ Force de propositions, dynamisme
- ▶ Utilisation courante de l'informatique
- ▶ Capacité rédactionnelle

CADRE DE TRAVAIL

- ▶ Temps de travail : Complet
- ▶ Durée hebdomadaire : temps plein avec 22 jours RTT
- ▶ Lieu : Eurre, Ecosite (26400) avec déplacements sur le territoire.
- ▶ Organisation du travail hebdomadaire : 5 jours par semaine

Conditions de rémunération : rémunération statutaire, RIFSEEP (CIA et IFSE), participations mutuelle santé et prévoyance maintien de salaire, titres-restaurants, Comité National d'Action Sociale/Unadere (prestations garde d'enfants, rentrée scolaire, chèques vacances, chèques ciné, prêts, etc.), remboursement des trajets professionnels effectués avec le véhicule personnel (tarif fixé par arrêté ministériel) ou utilisation d'un véhicule de service.

POUR CANDIDATER

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) au plus tard le 12/04/2026 :

- Par courrier à : Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme, 96 Ronde des Alisiers, 26400 EURRE
- Par mail à : candidatures@val-de-drome.com

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :
Mme ROSSIGNOL Rachel : rrossignol@val-de-drome.com